

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,  
Le premier février,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 26 janvier et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----

*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le 08 février 2023*

-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Saïd LAOUADI, Laurent PASTOUR, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers, Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

**ABSENTS EXCUSES**

Fabienne LEPERS ayant donné procuration à Kamel MAHTOUR  
Bruno DUQUESNOY ayant donné procuration à Saïd LAOUADI

**DEL/2023/CL/8  
PROJET OPUS 2023/2025  
CONVENTION AVEC L'ONL ET LE CENTRE SOCIAL DES 3 VILLES**

Entre 2017 et 2022, la Métropole Européenne de Lille a développé un projet socio-éducatif sur son territoire en lien avec l'Orchestre National de Lille.

Ce projet, nommé DEMOS, consistait en la création d'un orchestre de jeunes en collaboration étroite avec les collectivités territoriales, les structures musicales locales et le champ social, sur la base de ce qu'a développé la Philharmonie de Paris au plan national dans les territoires « politique de la ville ».

Ainsi, l'objectif de DEMOS était de faire accéder à la musique classique des jeunes âgés de 7 à 14 ans qui habitent majoritairement les quartiers relevant de la politique de la ville et qui n'ont jamais, pour des raisons économiques, sociales ou culturelles, intégré une institution musicale.

Plusieurs communes de la métropole dont la ville de Hem et le Centre Social des Trois Villes ont ainsi été partenaires de ce projet nommé DEMOS.

Aujourd'hui, la Métropole Européenne de Lille propose aux communes un projet nommé OPUS pour les années 2023, 2024 et 2025 qui, s'inspirant du dispositif DEMOS, vise à prolonger l'action culturelle et la découverte de la musique classique aux publics éloignés de ces pratiques. La MEL invite les communes engagées ou non sur DEMOS à y participer.

Forte du succès de ces expériences et afin de réaliser ce nouveau projet, la ville de Hem souhaite donc conventionner avec l'Orchestre National de Lille et le Centre Social des Trois Villes, pour une durée de trois ans.

Le Centre Social assurera la mise à disposition d'un travailleur social, référent du groupe (participation aux ateliers, rencontres concerts, lien avec les enfants et les familles). Pour ce faire, la Ville de Hem versera une subvention annuelle au centre social et instruira un dossier avec un co-financement de l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville.

Vu l'avis conforme de la commission Culture, Animation et Vie Associative,

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le projet mentionné ci-dessus,
- D'inscrire les dépenses au budget de l'exercice,
- D'adopter le principe d'un financement de la fraction intitulée « Part Ville », selon le principe des conventions signées avec le Centre Social des Trois Villes dans le cadre du Contrat de Ville et dans le cadre et les limites de la délibération générale d'attribution des subventions au titre de l'année budgétaire 2023,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Orchestre national de Lille et Le Centre Social des Trois Villes.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Maire,

